

PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 7 octobre 2025

Conseil municipal Membres

En exercice :13

Présents :07

Votants :08

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 22 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joseph-Daniel de Miniac, Maire.

Présents : Mmes Denogens, Martinaud, Maurat, Zengerlin – Mrs de Miniac, Mallard, Starzinsky.

Absents (excusés) : Mmes Dufour, Puleggi - Mrs Brunetti, Mignot, Noureux, Tendron.

Pouvoirs : M. Noureux à Mme Martinaud.

Secrétaire : A. Denogens

ORDRE DU JOUR

- 1625 FINANCES – Budget Décision modificative n°1
 - 1725 RH – Création de poste
 - 1825 DOMAINE - ENEDIS Conventions de servitudes
- Questions diverses

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION

Néant

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 JUILLET 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 22 juillet 2025 est approuvé.

1625 FINANCES – BUDGET DÉCISION MODIFICATIVE N°1

M. Le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de modifier le budget primitif 2025 afin d'augmenter les crédits de dépenses d'investissement. L'avant-projet de la réfection de la rue de l'Arc en Ciel doit être inscrit (au compte 203) et le copieur actuel arrive en fin de maintenance et il est nécessaire de le remplacer avant la fin de l'année (au compte 2183).

Il propose de modifier les crédits budgétaires de la manière suivante :

Investissement

Dépenses		Recettes	
Article (opération)	Montant	Article (opération)	Montant
203 Frais d'études	+ 4 000,00	021 Virement section de FT	+ 4 000,00
2135 Instal., aménagements	- 4 000,00		
2183 Matériel informatique	+ 4 000,00		
	4 000,00		4 000,00

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Article (opération)	Montant	Article (opération)	Montant
023 Virement section d'INV	+ 4 000,00	741121 DSR	+ 4 000,00
	4 000,00		4 000,00

Total dépenses	8 000,00	Total recettes	8 000,00
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Vu le budget primitif 2025 voté le 1^{er} avril 2025 ;

Considérant la nécessité de rectifier le budget comme décrit ci-dessus, pour permettre la réalisation d'une étude et l'acquisition d'un nouveau copieur numérique,

Après cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord pour les modifications du budget 2025 telles que décrites ci-dessus,
- Charge le Maire d'en informer le Comptable public.

1725 RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION DE POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer le tableau des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Des mouvements de personnels sont prévus début 2026 au service administratif, notamment en raison du départ en retraite de la Secrétaire générale de mairie le 1^{er} mai 2026,

Par conséquent et afin d'assurer la continuité du service public, M. Le Maire expose qu'il convient d'anticiper les besoins et de créer un poste de Adjoint administratif 17h30 hebdomadaires, à compter du 1er janvier 2026.

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la Fonction publique, notamment les articles L.332-8 et suivants ;

Vu le tableau des emplois au 1^{er} octobre 2023 ;

Considérant la possibilité pour les communes de – 1 000 habitants de recruter du personnel contractuel sur des emplois permanents dans le cas où le recrutement d'un fonctionnaire n'aurait pas abouti,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la création d'un poste de Adjoint administratif -catégorie C échelle C1- à temps non-complet de 17h30 hebdomadaire, à compter du 1er janvier 2026,
- Charge M. Le Maire d'en informer le Centre de Gestion et de signer tous documents s'y rapportant,
- Fixe le nouveau tableau des emplois comme précisé en annexe.

D1725 - annexe

TABLEAU DES EMPLOIS AU 1^{ER} JANVIER 2026

Filière administrative catégorie B		
Grade	Durée hebdomadaire	Nombre / pourvu
Rédacteur	35 heures	1 / 1
Filière administrative catégorie C		
Grade	Durée hebdomadaire	Nombre / pourvu
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	35 heures	1 / 0
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	17 heures 30	1 / 1
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	17 heures 30	1 / 0
Adjoint administratif	17 heures 30	1 / 0
Filière technique catégorie C		
Grade	Durée hebdomadaire	Nombre / pourvu
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35 heures	1 / 0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35 heures	1 / 1

1825 DOMAINE - CONVENTIONS DE SERVITUDES ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS a pour projet l'enfouissement du réseau HTA traversant le territoire communal. Les travaux sont répartis comme suit :

- Réalisation d'une canalisation souterraine et ses accessoires d'environ 345 mètres (Les Moulins – Le Gripaud)
- Implantation d'un poste de transformation sur la parcelle AA 171 (le Corps de Garde)
- Implantation d'un poste de transformation sur la parcelle AK 211 (Le Gripaud)
- Implantation d'un support sur la parcelle AK 211 (Le Gripaud)

ENEDIS, après avoir présenté le projet à la municipalité, soumet au conseil municipal l'approbation de quatre conventions de servitudes concernant les implantations de ses ouvrages sur le domaine public appartenant à la commune.

La ligne est vieillissante, susceptible de générer des pannes et micro-coupures nombreuses. Après la phase d'étude et de choix de l'entreprise en charge des travaux, ceux-ci sont programmés d'avril à juillet 2026. Des restrictions de circulation sont à prévoir dans les rues concernées, notamment la rue Sainte Madeleine où, a minima, la circulation sera interdite aux poids lourds.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code de l'énergie, articles L.323,3 et R.323-1 et suivants ;

Vu les conventions de servitudes annexées et transmises au Conseil municipal le 22/09/2025 ;

Considérant que ce projet d'enfouissement de la ligne HTA participe à l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation électrique ;

Après cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte que les ouvrages envisagés par ENEDIS soient implantés sur le domaine public et les parcelles appartenant à la commune, telles que décrit sur les conventions annexées,
- Charge M. Le Maire de signer les conventions de servitude et tous documents nécessaires à la poursuite de ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Centenaire administrée

Mme Simone Diet fêtera son centenaire le 2 décembre 2025. La cérémonie organisée par les élus aura lieu le 6 décembre 2025 à 11h30 salle de l'Arnoult, en présence de sa famille et autour d'un apéritif.

Octobre Rose

Alexandrine Denogens et Pascale Maurat ont collecté de nombreux lots, la décoration est installée place de la Mairie depuis début octobre. Les affiches chez les commerçants ont été distribuées, les flyers dans les BAL le seront en fin de semaine.

Les inscriptions des marcheurs se feront sur place de 8h30 à 9h30 avec remise d'un numéro pour la tombola (P. Maurat et V. Zengerlin), 3 personnes sont prévues pour l'accueil et la gestion du parking (A. Denogens, L. Martinaud et P. Starzinsky) à partir de 7h30.

Les bénévoles prépareront des gâteaux, le café... les Chercheurs de Trésor offriront des porte-clefs fabriqués par les enfants.

Le tirage de la tombola est prévu à 11h, les personnes déjà parties seront contactées plus tard par téléphone si leur numéro est sorti.

Vol table pique-nique

Une des tables de pique-nique du parc a été volée le soir de la brocante début août. Une nouvelle table a été achetée en remplacement, elle sera installée prochainement.

Abattage merisiers impasse de l'Enclouse

Plusieurs riverains avaient demandé au Maire que les arbres qui bordent la rue soient abattus, en raison de problème de déformation des murets par les racines, ombrage important, feuilles dans les jardins à l'automne).

L'association Saint Fiacre a réalisé les travaux récemment, seuls 3 arbres ont été conservés.

T. Mallard propose de vendre les troncs à une scierie.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1625 FINANCES – Budget Décision modificative n°1
- 1725 RH – Création de poste
- 1825 DOMAINE - ENEDIS Conventions de servitudes

Questions diverses

La séance a été levée à 19h45

Présents : Mmes Denogens, Martinaud, Maurat, Zengerlin – Mrs de Miniac, Mallard, Starzinsky.

Absents (excusés) : Mmes Dufour, Puleggi - Mrs Brunetti, Mignot, Noureau, Tendron.

Pouvoirs : M. Noureau à Mme Martinaud.

Secrétaire : A. Denogens

Le Maire, Joseph de Miniac

La secrétaire, Alexandrine Denogens

Publicité

Date d'affichage :10/10/2025

Durée :2 mois